

Le 2 septembre 1771 – Desroches au ministre : les bons et les méchants.
Rivalz, Challan, Deribes, Codère, Launay, Steinauer, Salins, Yzarn, etc.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28 folio 165
Autre copie à la bibliothèque municipale de Quimper (Ursulines). Ms 12D (vol.11/15)
Lettre adressée à M. de Boynes, successeur du duc de Praslin au ministère de la Marine.
Revue de détail des méchants et des honnêtes gens. Long exposé de son œuvre et de ses mérites.

A l'Isle de France, le 2 septembre 1771

Monseigneur,

Quoique je ne me flatte pas que vous ayez en moi la même confiance que m'accordait M. le Duc de Praslin, je ne vous en dois pas moins la même vérité et la même fidélité.

C'est dans ce principe, Monseigneur, et pour remplir vis-à-vis de vous un devoir duquel je ne crois pas pouvoir me dispenser, que je prends la liberté de vous écrire cette lettre particulière qui sera secrète ou non, comme vous le jugerez à propos. Car guidé par l'honneur, je ne cherche à rien cacher ; arrêté par mon devoir, je ne divulgue jamais ce qui a rapport au service, sans l'aveu de l'autorité de laquelle je dépens.

Je commencerai par avoir l'honneur de vous prévenir que vous recevrez peu de lettres de moi par cette occasion, à moins (comme je le présume) que le départ du vaisseau *le Duc de Praslin* pour l'Europe ne soit différé jusqu'à la fin de ce mois : voici mes raisons.

Il y a dans ce moment une agitation et une inquiétude générale dans la colonie. On n'ose pas paraître, car depuis longtemps j'ai su arrêter les éclats extérieurs ; mais je suis bien instruit ; et je vous avoue que comme le tableau est très mouvant, mon jugement, malgré moi et malgré la plus sévère impartialité varie d'un moment à l'autre. Je vous manderais donc aujourd'hui ce qui serait faux demain, je veux éviter cela.

Je me bornerai à vous annoncer que la colonie est cultivée par des hommes excellents : tout ce qui fait valoir la terre, tout le peuple, les campagnes, tout ce qui tient à la société par les liens du mariage et par la paternité est digne de votre estime, et de vos plus grandes bontés.

Je ne peux pas malheureusement vous dire la même chose des gens isolés que la cupidité a attirés dans cette île. Presque tous remplissent leurs vues basses en elles-mêmes par les moyens les plus funestes à l'Etat, au Service du Roi, et à la Colonie.

Vous jugerez, Monseigneur, de mon impartialité dans l'exposé que je viens de vous faire, lorsque vous me verrez arriver en Europe le plus pauvre des Gouverneurs que les Rois de France aient jamais nommés, lorsque vous serez convaincu que j'ai évité de me faire aucune société intime, lorsque les gens mêmes qui m'approchent le plus n'auront pas à me reprocher de m'être livré à aucune passion quelconque, enfin lorsque vous trouverez en moi un homme peut-être peu éclairé, mais aussi juste et aussi irréprochable que personne l'ait jamais été.

J'ose vous assurer que pendant dix-huit mois, j'ai su arrêter ce torrent destructeur, et que même aujourd'hui je tiens le vice en respect. Mais les progrès souterrains qu'il fait depuis le mois de février dernier ne me sont pas inconnus.

Depuis l'arrivée de Sr Rivalz et du Sr Chalan de Belval [Challan de Belleval], la horde des accapareurs et des brouillons a pris une nouvelle consistance ; ils font trembler tous les honnêtes gens, et on les craint d'autant plus que M. Poivre les soutient de toutes ses forces : ils soupent régulièrement

ensemble, et c'est là que tout se projette. Je n'ai vu que quatre minutes une seule fois le Sr. Chalan, et deux fois le Sr Rivalz. Les gens de cette trempe là m'évitent par instinct.

Mais tous rassemblés ne m'en font pas moins une guerre sourde qu'ils ne cherchent qu'à faire éclater. Ils sont mes ennemis, cela doit être. Mais ayez la bonté de rendre justice à mes sentiments, et je vous supplie de croire que je ne suis pas le leur.

J'ai une partie contre moi ; mais ils n'en veulent à personne que par rapport à mon état. Parmi eux il y a beaucoup de personnes dont je fais grand cas, quelques-unes même que j'ai la force ou la faiblesse d'aimer, malgré les efforts qu'ils font pour me nuire.

Ce sont quelques officiers supérieurs de terre qui ne se trouvent pas placés sous les ordres d'un officier de la marine, mais j'ose vous protester que ce marin ne leur cède rien, ni du côté de la naissance, ni des services, ni de l'application, et qu'il leur est supérieur en zélé puisqu'il n'est jaloux de personne, ni de rien que de remplir ses devoirs, et de faire le plus de bien qu'il pourra.

C'est M. de Verdière Maréchal de camp, ici pour des affaires de commerce et d'habitations. Il a manqué à l'autorité avec un scandale qui m'a forcé de porter des plaintes dans mes lettres n°138 et 144 de l'année dernière. Jusque là j'avais tout fait pour lui, et je me laisse encore conduire à tout ce qui lui est avantageux par M. Poivre son plus intime ami.

C'est M. de Salins [Salin de L'Isle] brigadier des armées du Roi, et ingénieur en chef de qui j'ai été le plus tendre ami de la meilleure foi du monde, jusques au commencement du mois de juillet dernier qu'il rompit la glace, parce qu'il croyait l'effet des mesures qu'il avait prises depuis longtemps, il le crut, dis-je, assuré. [sic]

Tout le Génie de terre suit son chef, et M. d'Yzarn [Izarn] en particulier est véritablement un homme de mérite ; je crois aussi beaucoup de talent à M. de Roquefort.

Quant à M. de Salins, je vous supplie de juger entre lui et moi, sur ses mémoires et sur les miens, et sur nos œuvres passées et présentes.

M. de La Motte [Mothe] lieutenant colonel du régiment Royal-Comtois, c'est-à-dire d'un corps aussi respectable et aussi bien composé que le Roi en ait à son service, M. de La Motte a perdu la tête et veut jouer un rôle. Il croit même mener la voiture : j'ai été obligé de le peindre trop au naturel dans mes lettres de cette année n°13, 14, 16 et 17 à M. le Duc de Praslin pour vous en parler davantage ici.

Ce qui me touche jusqu'à l'amertume, c'est que M. le Comte de Rostaing dont les intérêts me sont plus chers que les miens se fourre là-dedans. Il a été entraîné par M. Poivre. Cela ne m'empêchera pas de l'aimer encore.

Le pauvre M. de Steinaver [Steinauer] applaudit à tout ce qu'ils disent, et leur demande leur protection. C'est d'ailleurs un vieux militaire, il est infirme, il est pauvre, il est étranger, il a besoin de vos bontés, et je prends la liberté de vous les demander pour lui.

Il y a quelques autres personnes qui voudraient bien jouer un rôle. Vous les nommer, ce serait leur donner une consistance qu'ils ne tiendront jamais de moi, et que je ne leur laisserai pas prendre, tandis que je les commanderai.

Quant aux troupes elles sont les plus belles et les mieux disciplinées, et conduites par des corps d'officiers faits pour paraître avec distinction sous les yeux de Sa Majesté et pour porter la gloire de ses armes dans tous les coins de l'univers. Après ce juste éloge ce n'est point par modestie que j'ose vous dire, Monseigneur, que j'ai les cœurs et l'estime des uns et des autres.

J'ai le même avantage vis-à-vis de tous les habitants qui me regardent comme leur père ; et en effet je le suis d'affection.

Voulant vous développer tout, il faut encore que je vous parle du Conseil. J'aurais trop de lettres à vous citer, si je vous rappelais toutes celles que j'ai écrites à M. le Duc de Praslin en faveur de ce tribunal dont la conduite a été vivement attaquée pendant les années 1767 et 68.

Ayez la bonté de vous les faire représenter, et vous verrez que sans les disculper sur les fautes passées, je me plaisais à assurer le Ministre de la sincérité de leur retour à leur devoir, et au respect qu'ils devaient à l'autorité.

J'ai été confirmé dans cette opinion jusqu'à mon retour de l'île de Bourbon au mois de janvier dernier.

Mais dès lors, et pendant mon absence, le masque de l'hypocrisie était tombé : ils ont passé depuis [à] ne se livrer qu'à leur système, à leur cupidité, et à leurs passions.

Leur système, Monseigneur, est tout à fait républicain, ennemi de l'autorité du Roi, et tendant à la tyrannie qu'ils exerçaient sous l'administration de la Compagnie.

La cupidité de quelques-uns est prouvée par la nature des affaires qu'ils ont faites, et par la fortune dont jouissent quelques autres qui n'avaient rien, exactement rien quand ils sont arrivés ici.

Je ne pourrais pas donner également des preuves complètes des passions qui les animent, parce que devant moi, l'on n'ose parler contre aucune espèce d'autorité, et que celle des magistrats en fonction doit toujours être respectée.

Mais laissez parler la colonie entière, elle tremble. Et si vous daignez l'écouter, vous entendrez bientôt ses cris contre le Sr Deribes Procureur général, contre les Sr D'Alençon et Rivalz conseillers, et peut-être quelques autres.

En même temps vous ne pouvez vous empêcher d'être ému des hommages rendus à la vertu de MM. de Candos et l'abbé Galloys conseillers, et Thébault et Launay assessesurs.

Il y en a un (le Sr Codère) que je n'ai pu citer ni parmi les uns, ni parmi les autres parce qu'il est souverainement détesté parce qu'il est intrigant, parce que sa fortune augmente à vue d'œil. Mais il a des qualités, même des vertus qui le rendent estimable et peuvent en faire un homme utile pourvu que ce soit ailleurs qu'à l'Isle de France où il ne peut pas rester. Il a des talents admirables pour l'administration de la Police, et je lui ai en cela des obligations infinies ; car enfin le peuple est policé dans cette ville, et jamais il ne l'avait été.

Quant à ceux que la voix publique n'exaltera point et qu'elle n'attaquera pas, ce sont des êtres indifférents dont vous pouvez diriger les actions.

En général le Conseil est trop peu payé, et quelle paix ne verrait-on pas régner ici s'il n'était permis à aucun des membres de ce tribunal de faire aucun commerce direct ni indirect, aucun marché même avec le Roi, ni de posséder aucun établissement à la ville ni à la campagne autre que la terre qu'ils feraient cultiver par leurs propres esclaves, et la maison qu'ils habiteraient, si, enfin, ils étaient interdits de droit dès qu'ils y contreviendraient ; comme les Gouverneurs généraux et Intendants le sont en Amérique dès qu'ils se marient.

Je n'aurais jamais osé, Monseigneur, entrer dans tous ces détails, quelque intéressant qu'il soit pour vous de les savoir, si M. de Courcy, en me parlant de vos grandes vues sur cette colonie, et en annonçant à tout le monde le bonheur que l'on doit attendre de votre ministère, ne m'avait en particulier conseillé, encouragé, excité à vous mander naïvement tout ce que je sais, et à ne vous laisser rien ignorer.

M. de Courcy est mon ami depuis 25 ans : lui et moi ne respirons que l'amour du bien. Il vous a si bien fait connaître déjà de toute la colonie, que les alarmes qui troublaient le repos de cette île depuis quelques temps semblent avoir cessées depuis son arrivée.

C'est une des raisons qui m'empêchent de vous rendre compte de bien des détails, parce que j'espère que sous l'administration presque entière que M. Poivre lui laisse, j'aurai des rapports avantageux à vous faire de bien des choses qui allaient mal depuis longtemps, et jamais, jamais, je ne vous parlerai du mal, quand le bien en aura pris la place.

Je vous ai avancé jusqu'ici des choses bien fâcheuses et bien hardies, mais j'atteste leur vérité sur tout ce qu'il y a de plus sacré.

J'ai, Monseigneur, des vérités aussi constantes, mais plus agréables à mettre sous vos yeux :

L'affreux chaos de la ville du Port-Louis débrouillé. Les rues ouvertes et alignées. Les Noirs séparés des Blancs. La décence des mœurs respectée dans la ville noire comme dans la ville blanche, et la tranquillité établie partout. Une milice qui en se développant, a fait connaître des ressources que je ne soupçonnais même pas dans un peuple qui fermentait dans le désordre et pourrissait dans la crapulerie.

Des communications ouvertes, même des routes dans presque toute l'île et dans des lieux à bien dire ignorés.

L'eau qui coulait sans fruit dans des ravines profondes de 100 et 800 pieds, prise avantageusement dans les hauteurs et entraînant avec elle la fertilité par des canaux qui la font serpenter sur toutes les terres labourées.

La culture des grains de subsistance augmentée de moitié, celle des cafés quadruplée et au-delà.

Des églises élevées, des paroisses établies : les mariages envers même parmi les Noirs.

Des villages de ces derniers déjà formés, et qui bientôt deviendront les nourriciers des fainéants de la ville sans épuiser la colonie.

Un hôpital propre à recevoir 800 malades, et situé dans le meilleur air de toute l'île, également à porté des vaisseaux et des casernes.

Vingt moulins répandus dans les différents quartiers au lieu d'un seul qui existait lors de mon arrivée.

Une communication militaire unique, sûre, et qui ne peut pas être interceptée entre Port-Louis et tout l'intérieur de l'île.

L'avantage inestimable d'y avoir trouvé une eau excellente que l'on peut amener facilement dans le port, que l'on ne pourra jamais couper, et dont la garnison pourra jouir exclusivement dans toutes les circonstances possibles.

L'on dira que je n'ai point fait tout cela ; il est vrai : mais je l'ai imaginé, indiqué, encouragé, et j'en ai suivi et assuré l'exécution.

J'ai malheureusement eu des discussions, mais toutes avaient été apprêtées par des gens versés dans ce genre d'escrime, et de quelque façon que j'y eusse répondu, on était résolu à tout interpréter mal. Qu'ai-je fait dans les perplexités où je me suis vu ? Après avoir épuisé tous les moyens d'honnêteté et de conciliation, j'ai tranché et ordonné suivant les ordonnances, suivant mon honneur et mes lumières.

De tous côtés on m'a tendu des pièges. Je suis sans cesse en garde, hier nommément, j'écris dans la presse la plus embarrassante.

Je suis trop honnête homme pour à la fin ne pas succomber à toutes les finesses que l'on emploie contre moi qui n'en ai aucune ; et qui après 37 ans révolus de services, suis à l'apprentissage des tracasseries. Car on ne vous dira pas, Monseigneur, que j'en ai eu dans tout le cours de ma vie. Je n'ai jamais su qu'obéir quand j'ai été subalterne, ordonner et faire exécuter quand j'ai commandé, et c'est dans ce dernier état que j'ai presque toujours été employé depuis le 1^{er} août 1745.

Je me flatte que vous avez déjà nommé quelqu'un pour me remplacer : j'attends mon successeur avec la plus vive impatience. J'arriverai en France sans avoir au monde de quoi avoir un cheval pour me rendre à une chaumière que Dieu m'a donné : j'y irai à pied. Je n'aurai rien à me reprocher, par conséquent je vivrais heureux.

Je suis avec un très profond respect, ...

Le Ch. Desroches

* * *